COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2025/04/03-11 Du conseil municipal du 3 avril 2025

Date de convocation: 28 mars 2025

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 avril à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire Accusé de réception en préfecture 050-215000845-20250403-DELZ5-04-03-11-DE

Etaient Présents: Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, Confidence de législement de l'égislement de l'égis

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s): Madame FORNERET Sarah qui donne pouvoir à Monsieur CHATELLIER Julien.

Absent(s): non excusés: 0

	NOMBRE DE CONSEILLERS	
	En exercice: 15	
Présents: 14	Absents: 1	Procurations:
	Votants: 15	

Madame Lydie MALERBA a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MODIFICATION DU RESEAU ELECTRIQUE - HAMEAU ORGEAT

Des travaux du réseau électrique (Haute et Basse tension) seront engagés prochainement par ENEDIS et à sa charge au lieu-dit « Hameau Orgeat ».La pose de deux câbles Haute Tension, d'un câble Basse Tension et d'un câble de mise à la terre sur 122 mètres sera nécessaire sur la parcelle communale cadastrée n°17 – Section ZH.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la pose des ouvrages électriques mentionnés ci-dessus et de leurs accessoires selon le tracé fourni par ENEDIS,
- VALIDE les clauses de la convention de servitude présentée à cet effet,

- AUTORISE le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

La secrétaire de séance Lydie MALERBA Le Maire Rodolphe JARDIN

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés. Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le Publication sur le site internet le 1 4 AVR 2025

1 4 AVR. 2025